

(Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)

➤ Définition de la FNATH et ses missions

La FNATH, association des accidentés de la vie, a été créée en 1921 pour défendre les droits des victimes d'accidents au travail.

Elle est aujourd'hui l'association de défense de tous les accidentés de la vie, des malades, invalides et handicapés.

Dans un esprit mutualiste d'entraide et de générosité, elle apporte soutien, réconfort, conseils et assistance aux accidentés et les aide à repartir dans la vie sociale et professionnelle.

Forte de ses près de 200.000 adhérents et de leur solidarité, l'association lutte au quotidien pour améliorer la vie des accidentés, des handicapés, des malades, et pour qu'ils soient reconnus et traités en citoyens à part entière.

L'association les représente dans les commissions locales, les organismes sociaux et institutions départementales et régionales.

Fortement impliqués dans la vie de l'association, les adhérents se réunissent dans 1500 sections locales qui sont l'âme de l'association et forment un réseau de 83 groupements départementaux.

20.000 bénévoles assurent sur le terrain l'accueil des accidentés, l'animation des sections locales, le déroulement des actions.

La FNATH est une association à but non lucratif, indépendante de tous les pouvoirs.

La FNATH est une association reconnue d'utilité publique.

Elle est financée quasi exclusivement par les cotisations de ses 200 000 adhérents et les dons de ses 25.000 donateurs.

Ses missions :

- Ⓞ Défendre chacun, améliorer la vie de tous
- Ⓞ défendre les droits de chacun et l'intérêt de tous
- Ⓞ promouvoir et défendre une protection sociale de qualité pour tous
- Ⓞ obtenir des revenus de remplacement décents.
- Ⓞ développer la prévention des accidents et la protection de la santé
- Ⓞ ouvrir davantage les entreprises aux personnes handicapées
- Ⓞ faire respecter la dignité des personnes en combattant le misérabilisme et la charité-spectacle
- Ⓞ combattre les discriminations et défendre le respect des différences



➤ Adresse et contact :

Vous pouvez les contacter :

FNATH - Siège fédéral
47, rue des Alliés
42030 Saint-Etienne Cedex 2

FNATH- Antenne nationale
38 boulevard Saint-Jacques
75014 Paris

Pour les appeler, un numéro



04 77 49 42 42

mail : webmaster.fnath@fnath.com

